

RESEAU SANTE ET VULNERABILITES (Avant pays savoyard et territoires voisins)

Compte rendu de la réunion du 1^{er} juin 2018 à Ste Marie d'Alvey

Présents :

- o Alette Morel, association [RESA](#)
- o Chantal Costerg, Adjointe, mairie de Domessin
- o Colette Godineau - Assistante sociale CPAS Yenne, Conseil Départemental
- o Corinne Bonet Psychologue (libérale), Maison de santé des Echelles
- o Danièle Marçais - Cadre de santé- CHS de la Savoie- Secteur d' Aix les Bains
- o Dominique Perret, Assistante sociale à St Genix, Conseil Départemental
- o Emilie Batmalle, Assistante Sociale SNCF
- o Fabien Gruseille, Médecin généraliste à St Genix sur Guiers et président de la [Maison des Réseaux de Santé de Savoie](#).
- o Isabelle Bois, infirmière CMP adulte Yenne-Voglans
- o Janine Bazin, Présidente, [PARI Solidarité](#)
- o Jean Claude Paravy, 1^{er} adjoint, mairie de St Genix sur Guiers
- o Jérôme Navet - Chargé de mission «santé-précarité» - [RESPECTS 73](#)
- o Karine Briois, éducatrice spécialisée, [Le Pélican](#)
- o Marion Cury, psychologue, Conseil Départemental
- o Marylène Garnier, CMP de Beauvoisin, CHS de la Savoie
- o Muriel Angelier - référente PA /PH - Conseil Départemental
- o Nadia Bosseler, conseillère logement, UDAF 73
- o Sylvie Fresquet, Chef de service territorial Cohésion sociale/Personnes Agées-Personnes Handicapées- Conseil Départemental
- o Tine Renevier - Médecin Généraliste et administratrice [AEL](#)
- o

Excusés :

- o Armelle Allard, assistante sociale, CPAS Les Echelles, Conseil Départemental
- o Armelle Devinant, directrice, Syndicat mixte Avant Pays Savoyard
- o Carole Favre – Educatrice spécialisée, ANPAA
- o Catherine Lombard, adjointe au maire de St Genix sur Guiers
- o Cécile Magnin
- o Cécilia Sibuet Bizet – Amicale du Nid
- o Delphine Bantegnie, directrice adjointe MRSS
- o Edith Gentil -Perret - Animatrice coordinatrice – PARISOLIDARITE
- o Elodie Fort, Responsable du service social, Centre Hospitalier Pont de Beauvoisin
- o François Gauthier, adjoint au maire, Novalaise
- o François Riette - Cadre de santé- EMPP CHS de Savoie
- o Françoise Savarin - Référente cohésion sociale et PA/PH Conseil Départemental
- o Isabelle Laurent - Accompagnatrice Santé Conseil Départemental et infirmière de médiation et de coordination à INTERMED
- o Jean Louis Durafour - Médecin Généraliste St Genix
- o Marie Claude Bourcet, Infirmière Asalée, pôle de santé de Yenne
- o Marie Laure Rullet – Référente de proximité, MRSS ;
- o Michel Chalansonnet, Responsable, CAP SOLIDAIRE SAVOIE
- o Sandrine di Donato, diététicienne MSP St Genix

Nous tenons à remercier la commune de Ste Marie d'Alvey pour la mise à disposition de la salle dans laquelle nous nous sommes réunis.

Ordre du jour :

- Dates importantes et questions diverses
- Les projets de l'association Agir Ensemble Localement et des autres associations et services de l'Avant Pays Savoyard
- Informations de l'association Le Pélican
- Le projet de formation prévue cet automne sur le thème "santé et vulnérabilités" (formation destinée aux professionnels et aux bénévoles)
- Le projet de soirée sur le thème de l'incurie (16 octobre).
- Les missions de Chrystel Callies de Salies, Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité à la DDCSPP de la Savoie, les actions mises en œuvre sur le territoire.

Dates importantes à retenir

- **Prochaine réunion du réseau:** vendredi 21 septembre de 9h à midi à St Genix DT du Conseil Départemental
- **Soirée débat sur le thème de l'incurie:** mardi 16 octobre à 19h30 salle des fêtes de Domessin.
- **Formation santé et vulnérabilités** sur 2 jours: jeudis 4 octobre et 15 novembre de 9h à 17h. Plus d'informations prochainement.
- **Colloque de l'association Le Pélican** mardi 9 octobre à Chambéry. Programme et inscriptions à partir de ce lien (attention nombre de places limité): https://www.le-pelican.org/wp-content/uploads/2018/06/programme-colloque-2018_Le-P%C3%A9lican.pdf

Information diverses

- L'association Le Pélican a mis en place un groupe de paroles « femmes addictions » à St Genix. Vous pouvez télécharger le flyer de présentation à partir de [ce lien](#).
- Centre socio-culturel de l'AEL : téléchargez le programme de cet été à partir de [ce lien](#)

Formation santé vulnérabilité prévue en automne 2018

Depuis 6 ans le CHS de la Savoie et RESPECTS 73 proposent des formations sur le thème « santé et précarité/ vulnérabilité ». Ces formations s'adressent à toutes personnes engagées, à titre professionnel ou bénévole, dans l'accompagnement vers la santé des personnes vulnérables.

Sur l'Avant Pays, une telle formation avait été proposée en octobre 2014. Aujourd'hui, ces formations sont proposées sur 2 jours non consécutifs et sont élaborées avec les acteurs locaux. Le CHS et RESPECTS 73 proposent d'organiser une telle formation en Avant Pays Savoyard à l'automne 2018.

Objectifs de la formation :

- Identifier et prendre en compte les problèmes de santé spécifiques des personnes démunies.
- Permettre à chacun des participants d'acquérir des connaissances nécessaires à l'accompagnement des personnes vers les soins relevant de la souffrance psychique et de la santé mentale.
- Repérer et connaître les ressources locales en matière d'accès aux soins psychologiques et psychiatriques, notamment pour les personnes en situation de vulnérabilité.
- Contribuer au développement des relations partenariales dans l'accompagnement des personnes en situation précaire vers les soins et la santé.

Cette formation sera ouverte à 20 personnes maximum, professionnels du soin, de l'action sociale, bénévoles engagés dans l'accompagnement des personnes vulnérables. Aucune participation financière ne sera demandée.

Cette formation devrait avoir lieu à Novalaise : jeudis 4 octobre et 15 novembre de 9h à 17h. Plus d'informations prochainement.

Voici les thèmes que les participants à la réunion aimeraient aborder lors de la formation :

- L'impact des problèmes de mobilité sur l'accès aux soins des personnes vulnérables.
- L'accès aux services d'urgence en Avant Pays, la notion d'urgence.
- La non-demande des personnes concernant les soins et les aides sociales.
- Fracture numérique et accès aux soins
-

François Riette et Jérôme Navet vont rédiger une proposition de programme à partir de ces demandes.

Soirée consacrée aux personnes en situation d'incurie

Voir la présentation de ce projet dans le compte rendu de la réunion du 2 février.

Christine Buttard (infirmière) et Emilie Gex (conseillère en économie sociale et familiale) sont d'accord pour intervenir avec un film (20 minutes) présentant leur mission. Cette soirée sera ouverte aux élus, professionnels, associations... La date retenue est le **mardi 16 octobre à 19h 30**, à Domessin.

Présentation des missions de Chrystel Callies de Salies, Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité à la DDCSPP de la Savoie, les actions mises en œuvre sur le territoire.

La mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes est chargée de mettre en œuvre dans le département la politique interministérielle de l'égalité entre les femmes et les hommes au travers des champs suivants :

- l'égalité dans la vie professionnelle, économique, politique et sociale,
- la promotion des droits, la prévention et la lutte contre les violences sexistes.

Elle assure également une mission de veille, d'expertise, d'ingénierie, d'animation et de coordination des acteurs départementaux (institutions, associations, entreprises, collectivités locales).

C'est un service de l'Etat.

1) Quelques chiffres 2016-2017 sur les violences faites aux femmes

a) Données nationales, chiffres de 2016 :

- 223 000 femmes âgées de 18 à 75 ans sont victimes de violences conjugales
- 14 % de dépôts de plaintes. Moins d'une femme sur 5 dépose plainte
- Présence d'alcool dans 22,6 % des affaires
- Les morts violentes au sein du couple représentent 15,49 % des homicides non crapuleux.

b) En 2017 :

- o 1 femme décède tous les 3 jours en France des coups portés par son conjoint
- o 123 femmes tuées par leur partenaire ou ex-partenaire
- o 34 hommes tués par leur partenaire. La moitié des femmes auteures subissaient des violences au sein du couple
- o 9 enfants ont été tués par leur père en même temps que leur mère
- o 16 enfants témoins des scènes de crime
- o Au total avec les suicides collatéraux ce sont 196 personnes qui sont décédées
- o 30 000 personnes prostituées en France
- o 85 % sont des femmes/ 93 % sont étrangères

c) Savoie - chiffres recueillis au 31 octobre 2017

- o 560 femmes victimes de violences conjugales (FVVC) ont été accueillies tous services confondus dont 310 par SaVoie de femme (ex SOS femmes violences)
- o 217 FVVC ont sollicité Sa Voie de femme, le CIDFF, l'ADDCAES pour un entretien téléphonique
- o 373 FVVC ont fait l'objet d'une intervention des services de gendarmerie et de police (257 FVV en zone gendarmerie et 116 en zone police)
- o TGI de Chambéry : 225 procédures violences conjugales
- o TGI d'Albertville : 147 procédures violences conjugales au 1^{er} novembre 2017(153 en 2016)
- o Hébergement des femmes victimes de violences conjugales : 59 femmes et 58 enfants ont été hébergés dont 47 femmes et 48 enfants en urgence par la Sasson
- o Accueil des femmes prostituées par l'Amicale du Nid 38-73 (AdN38-73)
 - o 77 femmes (dont 60 personnes rencontrées sur le terrain par AdN38-73)
 - o 98 % des femmes prostituées rencontrées en Savoie sont issues de l'immigration
 - o La prostitution cachée (« indoor ») représente 70 % de la prostitution
- o Formations : 131 professionnel-le-s ont été formé-e-s sur une thématique spécifique : 30 sur le thème des violences conjugales dont une formation spécifique en direction des personnels de gendarmerie, de police et du SDIS. 93 formations sur le thème de la prostitution

2) Organisation du service / Missions de la Déléguée Départementale aux Droits des Femmes

- Un Secrétariat à l'égalité entre les femmes et les hommes : Marlène Schiappa
- Des délégations départementales (DDFE): une par département
- Rôle des délégations: décliner sur le territoire la politique de l'égalité F/H menée par l'État selon deux grands axes d'intervention : l'accès aux droits, la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes / l'égalité dans la vie professionnelle, sociale, économique, politique.
- _Missions: impulser des actions, constituer, animer (ou co-animer) des réseaux, coordonner les acteurs autour d'une thématique (institutions, services de l'Etat, collectivités territoriales, entreprises, associations).
- Les DDFE élaborent, pilotent ou co-pilotent des projets visant à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes. Elles font le lien entre le terrain et les institutions.
- Mission de veille, d'expertise.

- _Egalité F/H : une politique interministérielle et transversale :
 - o Politique spécifique F/ H (distinguer politique de lutte contre les discriminations et politique de l'égalité F/H).
 - o Des chiffres : Infographie « vers l'égalité réelle F/H » : l'essentiel des chiffres clés 2017 (téléchargez le document à partir [de ce lien](#))
 - o Un réseau de hauts fonctionnaires référents égalité au sein des différents ministères avec une feuille de route annuelle.
 - o Les référents rendent compte au Comité interministériel des droits des femmes et de l'égalité mis en place en 2012 et qui se réunira à nouveau fin février 2018.

 - Principales instances de veille et de consultation spécifique :
 - o Assemblées parlementaires : Délégation femmes du Sénat et de l'Assemblée Nationale (elles informent et assurent le suivi de l'application des lois).
 - o Le HCEfh (rend avis/ rapports/ donne alerte, évaluations, lien avec la société civile) : instance consultative (consulter les articles rédigés par le HCEfh).
 - o La Miprof (mission interministérielle pour la lutte contre les violences faites aux femmes et les victimes de traite).
 - o Le Défenseur des droits : autorité indépendante pouvant être saisie pour toute discrimination dont les discriminations liées au sexe.
- Inscription dans un cadre plus vaste international et européen International : ONU (comité femmes France ONU) Union européenne : le pacte européen 2011- 2020

3) Les axes d' intervention :

2 grands axes principaux (avec de multiples ramifications)

a) *Egalité dans la vie professionnelle, sociale, familiale, économique et politique :*

- Ce qui inclue pour la vie professionnelle : l'emploi (insertion, recrutement, qualification, formation, accès à des postes à responsabilité, féminisation des emplois, création d'entreprise, salaires etc ...) et le partage des responsabilités familiales, les modes de garde etc...
- Pour la vie sociale : l'accès à la culture et au sport/ l'appropriation de l'espace public par les femmes, la place des femmes véhiculée par les médias, prise de parole des femmes comme experte etc ...
- Pour la parité politique (diverses lois et contraintes conduisent à améliorer la parité - pas encore effective pour les sénatoriales.
- Certains secteurs d'activités restent dévolues aux femmes élues (ex : social/ éducation)

b) Accès aux droits /Prévention et lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes :

- pour l'accès aux droits : promotion des droits sociaux / droits sexuels et reproductifs
- pour les violences : conjugales /sexuelles/ mariages forcés / mutilations génitales / prostitution

4) Les principaux documents de références actuellement :

Différentes lois, plans, circulaires et conventions viennent donner des orientations et des instructions de mise en place, expliciter les partenariats.

a) Loi pour l'égalité réelle entre les F et les H du 4 août 2014

Cette loi balaye les champs de l'égalité professionnelle, des violences faites aux femmes, de la question de la parité :

- Pour l'égalité professionnelle : congé parental / accompagnement à l'emploi des femmes avant la fin de leur congé parental / négociation globale dans l'entreprise pour l'égalité salariale
- Pour les violences faites aux femmes : TGD / Eviction du conjoint violent / OPV prolongée de 6 mois / Protection contre l'entrave du droit à l'IVG renforcée.
- Pour la parité : pénalité des partis politiques ne respectant pas la parité aux élections législatives doublées / renforcement de la parité (dans les CA des instances publiques diverses/ dans les fédérations sportives etc...)

b) Sur le champ des violences : 5ème plan violences 2017-2019

- Trois axes principaux :

- Sécuriser et renforcer les dispositifs qui ont fait leurs preuves pour améliorer le parcours des FVV et assurer l'accès à leurs droits (prolongement du 4ème plan) : L'écoute et l'accueil des femmes / Leur mise à l'abri / Une meilleure reconnaissance des violences subies permettant la condamnation des conjoints violents :
- Renforcer l'action publique là où les besoins sont les plus importants :
 - Pour les enfants exposés aux violences au sein du couple
 - Pour les jeunes femmes de 18 à 25 ans : lutter contre les nouvelles formes de violences comme le cyber-sexisme
 - Pour les femmes vivant en milieu rural / Pour les femmes étrangères
- Déraciner les violences par la lutte contre le sexisme qui banalise la culture des violences et du viol. Le sexisme étant le terreau de toutes les formes de violences la déconstruction des stéréotypes dans tous les domaines et quel que soit l'âge est essentielle.

Le 5ème plan s'inscrit dans la continuité du plan de mobilisation contre le sexisme engagé en septembre 2016 qui traverse tous les autres plans et actions de l'Etat.

- ##### c) La loi sur la prostitution d'avril 2016 relative à la lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.
- Mesures principales: abrogation du délit de racolage / pénalisation du client / mise en place de prévention en direction des jeunes / mise en place des commissions départementales : orientations départementales et parcours de sortie de prostitution des femmes prostituées (APS délivrée pour 6 mois + AFIS)¹.

¹ Au cours de la réunion, Jérôme Navet a tenu à préciser que la politique actuelle en matière de répression de la prostitution est loin de faire l'unanimité en particulier parmi certaines associations et professionnels de Santé Publique. Jérôme Navet propose deux documents qui illustrent ces désaccords : [un texte du sociologue Lilian Mathieu](#), un [rapport de Médecins du Monde](#).

d) Sur le champ de l'égalité professionnelle : le PIEP 2017-2019 :

Il n'y a plus de séparation depuis 1 an entre mesures purement égalité pro - emploi et mesures pour combattre le sexisme au travail. Elles sont répertoriées dans le même plan.

Quatre axes :

- Lutter contre les stéréotypes sexistes et encourager la mixité professionnelle (dès le plus jeune âge et pour les acteurs-trices de l'économie).
- Accompagner le dialogue social et la mise en œuvre de la loi (insertion professionnelle – partage des responsabilités familiales -dialogue social égalité F/H dans l'entreprise).
- Garantir les droits des femmes et promouvoir leur accès à des postes à responsabilité Entrepreneuriat des femmes – parité dans postes à responsabilité - lutte contre les discriminations et les violences sexistes, le harcèlement sexuel dans l'environnement professionnel.
- Rendre compte de l'action publique partenariale (offrir un cadre ouvert/-organiser l'action interministérielle et partenariale au niveau national et territorial - offrir un suivi et une évaluation de l'action publique).

Un fil rouge traverse tous les plans de l'Etat: la déconstruction des stéréotypes, le travail à mener sur les préjugés et les représentations dès la scolarisation et tout au long de la vie !

Pour l'aspect plus spécifiquement prévention et éducation à l'égalité à l'école :

« La convention interministérielle avec l'Education Nationale pour l'égalité filles -garçons, dans le système éducatif »

Trois orientations :

- Acquérir et transmettre une culture de l'égalité entre les sexes
- Renforcer l'éducation au respect mutuel et à l'égalité
- S'engager pour une plus grande mixité des filières (promouvoir la diversification les choix professionnels)

5) Les actions menées en Savoie en 2017 :

a) Maillage du département :

- 5 groupes de travail territoriaux violences (GTV) dont 4 mis en place depuis septembre 2016
- Un groupe de « veille » départemental qui réunit les cinq associations têtes de réseau du département -signataires d'un accord de partenariat local sur la prise en charge des FVVC en 2016 (SaVoie de femme, Avij des Savoie/ CIDFF, ADDCAES, Sasson) - ainsi que la gendarmerie et la police.
- La priorité a été donnée aux zones rurales selon les recommandations du 5ème plan :
 - o Deux groupes de travail sur les violences au sein du couple dans l'Avant-Pays-Savoyard et à Saint-Jean-de -Maurienne
 - o Un 5ème groupe pour le territoire d'Albertville et Tarentaise-Vanoise
 - o Un groupe co-animé avec la DT sur le territoire d'Aix-les Bains
- Objectifs des GTV : créer du lien entre les acteurs de terrain, renforcer le travail en réseau améliorer l'accueil et l'orientation des FVVC, l'hébergement, échanger et repérer les dysfonctionnements et les bonnes pratiques.

- Actualisation des annuaires locaux : simplification et actualisation des annuaires territoriaux « A qui s'adresser dans votre territoire ? » en parallèle avec la remise en place des GTV, pour faciliter le travail en réseau et l'orientation des FVVC. Cet annuaire est finalisé pour l'Avant Pays Savoyard, la Maurienne et le territoire d'Aix.

b) La formation des acteurs :

- Trois formations par an organisées par la DDFE sont proposées en moyenne en Savoie sur une thématique spécifique (violences conjugales, prostitution, interculturelité ...) sous forme de journée réunissant les acteurs de terrain ou sous forme de conférence départementale interprofessionnelle
- Objectifs : acquérir une culture commune, travailler en réseau, mieux accueillir et accompagner les femmes victimes de violences. Former le plus grand nombre possible d'acteurs de terrain pour permettre aux bonnes pratiques « d'essaimer ».
- 2017 : une à St Jean de Maurienne / une spécifique pour les forces de l'ordre et les pompiers, intervenants dans l'urgence et la crise.
- 2018 : une a eu lieu dans l'Avant Pays en juin/ une départementale animée par l'ADDCAES et SaVoie de femme. Une à nouveau pour les pompiers et les forces de l'ordre en novembre prochain.

c) L'hébergement d'urgence des femmes victimes de violences

Trois studios repérés pour l'urgence en CHRS et gérés par la Sasson à Chambéry, à Aix-les-Bains et à Albertville. Un travail est fait au sein des GTV pour la mise en place de solutions locales d'hébergement complémentaire sur les territoires ruraux avec les communes (ex : dans l'APS). L'offre d'hébergement d'urgence répond globalement à la demande.

d) Le suivi des femmes en situation d'interculturalité

- Une attention particulière est portée aux femmes victimes de violences en situation d'interculturalité selon les recommandations du 5ème plan (mariages forcés, mutilations génitales, violences au sein du couple, conflits d'appartenance et de loyauté avec la famille liés à l'interculturalité).
- Porteur : l'ADDCAES (association départementale pour le développement et la coordination d'action pour les étrangers de Savoie)
- L'ADDCAES met à disposition des associations un interprétariat pour les femmes victimes de violences conjugales (soutien financier DDFE)
- EFSI, dispositif mis en place en 2004 par la DDFE en poste « Ecoute femmes en situation d'interculturalité »: permanence spécifique d'accueil et de consultation de femmes immigrées ou issues de l'immigration par un binôme de psychologues une fois par mois (25 femmes reçues par an environ).
- Conférence en mars 2018 sur « l'accompagnement social des femmes en situation d'interculturalité : un outil de prévention ? » avec A. Yahyaoui et Jacqueline Costa-Lascoux

e) La prostitution

- Dans le cadre de la loi de 2016, mise en place de la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme, la Traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle le 28 novembre 2017.
- Deux sensibilisations sur cette thématique en 2017: en avril pour les forces de l'ordre (police/ gendarmerie/ PAF) et en juin sous forme de conférence interprofessionnelle.
- Formation des membres de la commission début novembre

f) Les dispositifs nationaux mis en œuvre en Savoie

- Les intervenants sociaux en police et gendarmerie (ISPG) : 2 intervenants en Savoie, un par TGI. Ce sont des juristes de l'association Avij des Savoie.
- Le Téléphone Grave danger (TGD) : Il existe cinq téléphones grave danger : 3 pour le TGI de Chambéry et 2 pour le TGI d'Albertville. Six téléphones ont été attribués en 2017 par les procureurs (dispositif porté par l'AVIJ des Savoies)
- Le protocole main-courante : il vise à privilégier le recueil de plainte plutôt que les mains courantes. Très utilisé par le Parquet d'Albertville en 2017 / moins par le Parquet de Chambéry selon les situations rencontrées.
- L'ordonnance de protection des victimes (OPV) : une quinzaine en Savoie en 2017 / ce dispositif au civil est peu mis en œuvre.
- Le 3919 : permanence nationale d'écoute des FVV. Relais assuré en Savoie par l'association SaVoie de femme, spécialisée sur l'accompagnement des FVVC (affiliée à la FNSF) L'accueil de jour : assuré par SaVoie de femme

g) Egalité professionnelle :

Des actions pour soutenir l'entrepreneuriat des femmes. Femmes créatrices d'entreprises : soutien financier et intervention dans les cafés- créa. Participation de la DDFE aux comités d'engagement de l'Adises Active (France Active Savoie_Mont-Blanc depuis juin 2018) Lancement du concours de création d'entreprise « Initiative O féminin à la foire de Savoie en septembre.

h) Prévention des comportements sexistes - éducation à l'égalité / déconstruction des stéréotypes : Ateliers de prévention dans les collèges et lycées :

- Par le CIDFF en 2016
- Par l'ADDCAES en 2018 : Lycée Marlioz/ Lycée Paul Héroult

i) Autres :

- Co-financement et suivi des actions des associations (SOS FV / CIDFF / ADDCAES/ France Active Savoie-Mont-Blanc)
- Politique de la ville : veille sur la prise en compte de l'axe transversal égalité F/H dans les actions en direction des QPV.
- Participation au groupe contraception, porté par le centre de planification.
- Co - élaboration des journées du 25 novembre et du 8 mars / la DDFE est également relais communication avec la préfecture.
- Il existe un Collectif 8 mars depuis 2001 à vocation départementale.

j) Accord de partenariat départemental pour la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales :

Cet accord de partenariat a été signé le 8 mars 2016 entre la Délégation Départementale aux Droits des Femmes et CIDFF/ SaVoie de femme/ l'ADDCAES/ l'AVIJ des Savoie/ la Sasson. Il a pour objet d'offrir une réponse globale aux femmes victimes de violences dans la durée et sur l'ensemble du département de la Savoie.

Il permet d'identifier les ressources et le rôle de chacune des associations et de réaffirmer le principe de responsabilité et de coopération des associations signataires.

Le CIDFF est actuellement en restructuration : la directrice du Rhône, Catherine Héranney a repris les directions des CIDFF de la Savoie et de la Haute- Savoie ainsi que quelques actions du CIDFF en Isère(le CIDFF de l' Isère ayant fermé). En Savoie: une juriste (Manon Parpillon) pour l'accès aux droits et une professionnelle pour l'accompagnement à l'emploi et à la formation des femmes ont été recrutées mi-mars 2018. Le CIDFF est spécialisé sur l'accompagnement des femmes vers un retour à l'emploi. Contact : <http://www.cidff73.fr/> Maison des Associations 67 rue St-François de Sales 73000 CHAMBÉRY 04 50 09 52 40 cidff73@orange.fr

[L'ADDCAES](#) peut mettre à disposition une interprète, dans les situations de violences au sein du couple. EFSI (Ecoute femme en situation d'interculturalité) est un dispositif de l'ADDCAES permettant d'accueillir les femmes en situation d'interculturalité, confrontées à des violences coutumières, à des violences au sein du couple, à des conflits d'appartenance et de loyauté liés à l'interculturalité. Consultations une fois par mois sur rendez-vous avec un binôme de psychologues. Tel : 04 79 72 43 49

[L'AVIJ](#) rappelle qu'en dehors de ses missions de bureau d'aide aux victimes (BAV) elle est présente auprès des victimes de violences conjugales, en salle d'audience, à titre de soutien. Permanences au TGI de Chambéry et comme intervenant social police- gendarmerie aux commissariats de Chambéry, d'Aix-les-Bains, au groupement de gendarmerie de Sonnaz ainsi qu'à la MJD d'Aix. Tel : 04 79 33 85 35. Un soutien psychologique peut-être proposé avec la psychologue de l'AVIJ : jusqu'à 5 séances

SOS femmes violences est devenue « [SaVoie de femme](#) » le 24 novembre. Rappel : permanences dans l'APS sur RDV le 1er et 3ème vendredi du mois (Yenne/ Pont de Beauvoisin / Les Echelles / Saint-Genix) Accueil de jour à Chambéry du lundi après-midi au vendredi 10h à 16h. tel : 04 79 85 53 68

- K) Sur l'Avant Pays savoyard, la Mission Départementale anime avec la direction territoriale du Conseil Départemental un groupe de travail sur les violences faites aux femmes. Ce groupe se réunit 2 à 3 fois par an. Il comprend des élus, des associations....

Pour rejoindre ce groupe, contactez la Direction Territoriale du Conseil Départemental à St Genix.

Formation des acteurs de l'Avant Pays Savoyard en 2018: il s'agit d'une sensibilisation de 3 h en direction des professionnels de terrain : culture et lecture commune de la violence conjugale/ cycle des violences/ les freins au départ des femmes victimes de violences conjugales/ comment sortir de la violence ? Cette formation (destinée d'abord aux membres du groupe de travail) a eu lieu le 12 juin.

Prochaine réunion du réseau :

Vendredi 21 septembre de 9h à midi à St Genix DT du Conseil
Départemental